

# Arbeitsgemeinschaft Tabakprävention Schweiz

11.09.2025 – 11:00 Uhr

## Les organisations suisses de santé et de prévention des addictions alertent : les produits du tabac chauffé ne sont pas une alternative inoffensive

Berne (ots) -

Dans le cadre d'une prise de position sur les produits du tabac à chauffer (HTP, Heated Tobacco Products) élaborée conjointement, les organisations suisses de santé et de prévention des addictions appellent les politiques à rigoureusement protéger les enfants et les adolescents contre les produits de l'industrie du tabac. Les HTP sont nocifs pour la santé et créent une dépendance comparable à celle des cigarettes traditionnelles, si bien qu'ils doivent être soumis aux mêmes réglementations légales.

En publant une prise de position commune, une large alliance d'organisations suisses de premier plan actives dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les addictions - dont l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, l'Alliance pour la santé en Suisse, la Croix-Bleue Suisse, la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire Suisse, Addiction Suisse et la Conférence suisse des ligues de la santé (geliko) - s'exprime d'une seule voix sur les produits du tabac à chauffer.

Les produits du tabac à chauffer produisent des émissions nicotinées par chauffage électrique du tabac. Le procédé consiste à insérer des bâtonnets de tabac dans un appareil de chauffage et à les chauffer. L'aérosol inhalable ainsi produit ne provient pas d'un liquide comme pour les e-cigarettes, mais du tabac chauffé. Les substances nocives libérées par les HTP sont dangereuses pour la santé, créent une dépendance et peuvent être mortelles, comme dans le cas des cigarettes.

### Pas une alternative inoffensive

Les plus grands groupes internationaux de tabac, Philip Morris International, British American Tobacco et Japan Tobacco International, positionnent leurs produits comme présentant "moins de risques". Ils évoquent une alternative aux cigarettes "moins risquée" et "bien meilleure". Ces affirmations ne sont toutefois pas étayées scientifiquement. Des études indépendantes montrent au contraire que les HTP libèrent des substances nocives pour la santé, notamment des particules fines, du goudron et des substances cancérogènes, si bien que les HTP ne doivent pas être considérés comme une aide au sevrage tabagique.

### Forte hausse des ventes

De plus, on observe ces dernières années une forte augmentation des ventes de produits du tabac et de la nicotine dans notre pays. Les HTP sont disponibles en Suisse depuis 2015. Leurs ventes sont passées de 13 millions d'unités en 2015 à près de 1,6 milliard en 2024, soit une multiplication par 125. En dépit de cette évolution, les HTP bénéficient d'un traitement nettement plus favorable que les cigarettes traditionnelles dans la législation, notamment en matière de taxation (16 % contre environ 50 % pour les cigarettes). Ces produits sont donc très rentables pour l'industrie.

### Il est urgent d'agir

Les organisations signataires demandent donc aux responsables politiques d'harmoniser le cadre juridique afin de reconnaître le potentiel de dangerosité et de nocivité des produits du tabac à chauffer et d'assujettir ces produits à une réglementation complète et stricte.

### Ressources supplémentaires :

- [Prise de position HTP](#)

Pour tout renseignement :

Association suisse pour la prévention du tabagisme :  
Wolfgang Kweitel, Public Affairs, [wolfgang.kweitel@at-schweiz.ch](mailto:wolfgang.kweitel@at-schweiz.ch), +41 31 599 10

Croix-Bleue Suisse : Martin Bienlein, Public Affairs et porte-parole,  
[martin.bienlein@blaueskreuz.ch](mailto:martin.bienlein@blaueskreuz.ch), +41 79 228 96 04

Ligue suisse contre le cancer : Markus Ossola, spécialiste politique,  
markus.ossola@krebsliga.ch, +41 31 389 93 17

Ligue pulmonaire suisse : Claudia Künzli, responsable du département Prévention, formation continue, recherche /  
membre de la direction, c.kuenzli@lung.ch, +41 77 422 49 14

Addiction Suisse : Markus Meury, Communication, médias et politique  
mmeury@addictionsuisse.ch, +41 21 321 29 63

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100058010/100934970> abgerufen werden.